

Sarl permischolet

cholet, yzernay, les sables d'olonne
02 41 58 50 30

Procédé de positionnement^(s)

1 janvier 2026: filières B, AAC, CS, boîte auto, régularisations et B96

DESCRIPTION

Phase 1 : Collecte administrative et financière (ERP / CRM)

Avant le démarrage de toute évaluation, les informations générales de l'apprenant sont enregistrées dans le logiciel de gestion interne (ERP/CRM) :

- **Identité du candidat** : Nom, prénom, adresse postale, coordonnées (téléphone, e-mail).
- **Modalités de financement** : Identification du tiers financeur (CPF, France Travail, OPCO, fonds propres, permis à 1 € par jour, aide régionale).
- **Création du dossier** : Attributions des identifiants et programmation du rendez-vous d'évaluation initiale.

Phase 2 : Évaluation initiale pratique et théorique

Dès la planification fixée, l'évaluation de positionnement se déroule en présence d'un enseignant de la conduite diplômé d'État (TITRE ECSR) :

- **Questionnaire structuré** : Série de questions précises visant à évaluer la culture routière du candidat, son expérience éventuelle de la conduite (vélo, 2-roues, conduite accompagnée antérieure) et sa connaissance générale du code.
- **Exercices d'évaluation pratiques** : Mises en situation sur véhicule pour tester la coordination motrice, la perception des volumes et espaces, la mémoire visuelle/auditive, l'émotivité et la réactivité face aux événements.

Phase 3 : Analyse des compétences et projection de parcours

À partir des réponses au questionnaire et des performances observées lors des exercices :

- **Projection des facilités et difficultés** : Analyse qualitative identifiant les points forts et les facteurs de risque ou d'hésitation dans l'apprentissage.
- **Volume prévisionnel d'heures** : Estimation motivée et chiffrée du nombre d'heures de formation pratique
- **Restitution et contractualisation** : Présentation des conclusions au candidat, validation